

# 29 septembre 1946: troisième votation

*À l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, plus de 34 États démocratiques dont tous les pays voisins de la Suisse reconnaissent l'égalité des droits politiques aux femmes et aux hommes. Le positionnement de la Suisse, souvent questionné à l'étranger, devient toujours plus embarrassant.*

En juin 1944, le Conseiller national Hans Oprecht (1894-1978) ramène la question du suffrage féminin sur le devant de la scène fédérale. Pour les militant-e-s suffragistes naissent de nouveaux espoirs. Mais la discussion au Conseil national en décembre 1945 fait resurgir des arguments qui, bien que désuets, apparaissent toujours d'actualité pour les opposant-e-s. Une fois de plus, le débat se fige au niveau fédéral.

À Genève, le Parti du Travail lance une initiative en faveur du suffrage féminin en 1945. Initiée pour la première fois par un parti politique, l'initiative est appuyée au Grand Conseil par une proposition socialiste. Pour les partisans de l'initiative, le rôle des femmes pendant la guerre et l'avancée du suffrage féminin partout dans le monde ne peuvent que déboucher sur l'égalité des droits politiques entre femmes et hommes en Suisse. De leur côté, les opposants craignent une nouvelle répartition des forces sur l'échiquier politique et évoquent les spécificités politiques helvétiques: les femmes favoriseront-elles les partis extrémistes? Une étrangère nouvellement mariée à un Suisse deviendrait donc électrice du jour au lendemain? Une femme ayant le droit de vote à Genève ne l'aurait pas dans un autre canton et, à l'inverse, une Confédérée installée à Genève pourrait voter?

Validée en octobre 1945 et débattue en avril 1946, l'initiative reçoit un préavis favorable du Grand Conseil avec 61 voix pour et 34 voix contre. Plusieurs partis politiques bourgeois et les représentants de l'Église catholique soutiennent le oui au suffrage féminin. Par principe mais timidement, le Conseil du Consistoire qui représente l'Église protestante se positionne en faveur du suffrage féminin.

Pour préparer la votation du 29 septembre, partisan-e-s et opposant-e-s déploient l'arsenal habituel de tracts. Les mouvements suffragistes mobilisent des statistiques issues de pays ayant déjà accordé le droit de vote aux femmes: on ne constate pas d'augmentation du nombre de divorces et le vote féminin n'a pas occasionné de bascule politique vers les partis extrémistes. Dans la rue, l'affichage prend de l'ampleur par rapport aux précédentes campagnes.

Résolument moderne, l'affiche du Parti du Travail [👁 PAGE 26] met en scène des femmes de tous âges, représentées dans des activités familiales, professionnelles et sociales, et incite les votants à soutenir la cause suffragiste. Du côté de l'opposition, on continue d'exploiter la dimension émotionnelle de manière plus ou moins explicite. L'affiche de Pierre Duvernay [👁 PAGE 27] (1930-) expose le visage d'une femme pensive. Semblant reprocher aux hommes de s'approprier un féminisme qui ne leur appartient pas, elle est supposée incarner la majorité des femmes qui ne veut pas du droit de vote et d'éligibilité. Beaucoup plus direct, Noël Fontanet (1898-1982) met en images la violence et la destruction du foyer. La table du repas et la vaisselle, symboles de la paix familiale, sont brisées par les disputes politiques [👁 PAGES 28+29].

Le 29 septembre 1946, l'initiative en faveur du suffrage féminin est rejetée par 56,3%. Au lendemain du scrutin, les questions sont nombreuses. Avec l'appui des partis politiques de gauche et de droite ainsi que d'une majorité de députés favorables au Grand Conseil, il y avait des raisons d'espérer pour les mouvements suffragistes. Mais l'analyse du scrutin dans les communes montre que les mots d'ordre des partis n'ont pas été suivis par les électeurs. À l'évidence, le suffrage féminin s'inscrit en dehors de toute appartenance politique et l'opinion publique – masculine – n'est pas prête à accepter les femmes dans la vie politique.

*Le 29 septembre 1946, l'initiative en faveur du suffrage féminin est rejetée par 56,3% (14 065 non) contre 43,7% (10 925 oui), avec une participation qui atteint à peine 50%.*

